

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur: F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS: payables d'avance

GAULE: 1 an... 3 fr. 50

ETRANGER: ... 5 —

Avec "Ar Yez" Supplément périodique

GAULE: 1 an... 5 fr.

ETRANGER: ... 9 —

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

# Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux

Avenue de la Gare, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS payables d'avance

Ann. et Récl. 4<sup>es</sup> p. 01. 20 alligne 3<sup>e</sup> 0 25 —  
Chronique Locale 0 50 —  
En Echos. . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

## An de kenta a viz Maë

Er bloavezh 1909, daou pe dri devez araok votadek an depeudet dro holl Franz, ar Genvreurezh Vraz a zo en penn al labour he doa sonjet ober eun diskuez euz he nerz. Evid so, he doa dibabet an de kenta a viz Maë, ha kaset eur c'halsvadenn d'an holl vicherourien evid alla anezo da ober grêv jeneral an de-se.

-- Dihonet da labourat hed an devez-ze, emozhi, ha c'houi a ziskuez d'ar vourc'hizien pegen braz vo ho kalloud pa gerfet, c'houi a c'houlenno al lezen : eiz heur labour, eiz heur gousk, eiz heur di-duamant, ... eiz lur bemde...

Galvaden -- Kenvremerezh Vraz al labour a reaz eur c'haouad aoun d'ar gouarnamant. Mar teuche an holl vicherourien da baou-vez labourat, a dra-zur o vije reuz ha draill a beb koste. Ar gouarnamant a reaz neuze gourc'hemenn d'ar soudarded ha d'ar jandarmed da veza holl var droad d'an de kenta a Vaë brema zo tri bloa !

Mez da c'hras Doue, na oa ket bet nemeur a vezh. Ar C. G. T. he doa gret muloc'h a drouz evit a ober ; hag ar manifestation vraz ne oa bet nemed eur barti blijadur.

Ar mene n'e doa ganet nemed eul logodenn, rag an darn vuia euz an ouvrierien a oa bet fur awalc'h da chom heb heuil pennou avelet ar Genvreurezh.

Ar bloa-ma adarre, a zo bet eun tam trouz bennag-gant paotred ar C. G. T. da ober grêv d'an de kenta a viz Maë.

Kaset he deuz c'hoaz eur c'halsvadenn entanet d'ar c'homiteou euz ar c'hearou.

-- An de kenta a viz Maë emezhi, a zo bet dibabet gant al labour ovel eun devez sakret a eneb-blez eneb d'ar Waskeroz ha d'ar Berc'heniez. Evid diskuez d'ho mestrou oc'h bodet ha krenv d'en em soutenn, c'houi a baouezo dre holl da labourat ar l a Vaë, koulz labour uzin, evel labour santier, evel labour atelier.

Labourerien ar spered, kabestret ive dindan vestrou, ar fonksionerien, ar skolaerien, a zo pedet da ober evel o breudeur al pere a ra labour korf. Evel-se, ni a welo hon nerz, ni a gemero flanz da c'hortoz an Abardae Braz en pehini e vo desidet ar Grêv jeneral, an dispac'h hag ar partach euz an traoù !

Setu aze penoz o komz ar pennou foll hag ambuisus a zo o veva en o aes en Pariz en penn ar C. G. T. Ar re-ze, Lévy, Merrheim, Yvetot,

Bousquet, hag all, var zigaro ne labouront ket a-hunan gwech a-bed hag int paëet memez tra gant ar c'hant ar re a zo dindan-o, ar re-ze a garfe gweled ar re all'o tilhan, heb sonjal penoz ar re a zihano labourat, evid ober plijadur d'ezo, a zo risket braz da goll paë o devez, ha mar tezo o flas.

Mez Merrheim n'eo ket nec'het gant an dra-ze ! Hennez a oar awalc'h n'all ket an denved en em ren o-hunan, hag eo ret d'ezo kaout mesaërien. An denved deuz o zu a gred int diwallet mad deuz ar bleizi pa ve Mesaërien en o fenn. Paour kez denved ! Komprenet 'la ma na vezh ket dobret gant ar bleiz, ho mesaër ho tebro zur mad, hag ouspenn o touzo ho klan dinarnoc'h eur vezh an amzer.

Ar C. G. T. na reio da gredi da zen e poañ a du gant ar vicherourien. Ar pennou dioulh' n'o deuz ken c'hoant nemed taol ar Republik d'an traoñ evid ober ar Social, ha beza ministred o-hunan. Evit en em gaout eno, e prezegont ar revolution, an distruj, al laeronisi.

Ar vicherourien fur ne heuilint ket allou ken dibouell ; al labourerien douar na c'houllont ket kleved komz deuz hanteri ha lodenni ; mar be stard awalc'h ar c'houarnamant, Lévy ha Merrheim a chomo o fri var ar glod -- hag an de kenta a viz Maë elec'h beza eun devez a drubuil hag a zispac'h, a zalcho da veza ar pezh eo bel lakeet da veza gant ar C'hrour hag an Natur : eun devez a Renevez, a C'hlasur hag a Garantez.

FANCH

## Une fête nationale bretonne

L'idée de "Nationalisme breton" fait assez vite son chemin, mais cette idée est encore confuse, hésitante ; elle n'obéit pas à une direction unique, ce qui est regrettable, certains mouvementistes bretons trop pressés oubliant facilement qu'une cause aussi complexe que la nôtre ne se répand et ne se gagne que par l'abandon absolu de toute politique de parti, et par la discipline des militants.

Le projet d'organiser une Fête Nationale Bretonne a été agitée à Pont-Château en mars, par le Bureau de l'Union Régionaliste Bretonne. L'idée était bonne, excellente, mais comme il arrive en pareil cas, lorsque l'on recourt au jugement public, il y eut autant d'avis que d'assistants. La question dérivait presque aussitôt. Une moitié de Régionalistes présents confondit Nationaliste et Catholique, et s'embarqua immédiatement dans le sillage de M. Coroller, qui tenait absolument à voir choisir le

19 mai, fête de Saint-Yves Hélorey, comme fête Nationale !

C'est en vain que le Barde Ab Alor et l'Ovate Yann Kerper essayèrent de faire entendre la voix de la raison, et d'empêcher la confusion des sujets.

On ne put s'entendre, et l'honorable et dévoué président de l'U. M. de l'Estourbeillon, prit le parti de reporter la discussion à plus tard, après réflexions et préférences.

Notre excellent confrère Le Breton de Paris (Le Fur, directeur) reprend aujourd'hui la question à son compte, et la remet au premier plan de l'actualité régionaliste.

Le Breton de Paris s'exprime ainsi :

« Tous sont partisans d'avoir une fête nationale bretonne, mais les uns voudraient la mettre sous le vocable d'un grand Saint ou d'une grande Sainte bretonne (généralement Saint-Yves ou Sainte-Anne), les autres voudraient choisir un grand anniversaire tel que la date rappelant l'indépendance bretonne.

Nous serions très heureux, sur cette importante question, d'avoir les avis de nos abonnés et lecteurs. »

Notre confrère, en toute bonne foi sans doute, commence par une légère petite erreur, en classant Sainte-Anne parmi les Saintes Bretonnes. Il nous semble que la bienheureuse Grand-Mère du Christ est plutôt une Sainte Universelle, et que sous prétexte qu'elle est honorée et priée en son sanctuaire de Sainte Anne d'Auray, elle n'a pas cependant de titres à prétendre devenir notre Sainte Nationale Bretonne !

Commencé avec de semblables prémisses, le référendum du Breton de Paris nous réserve sans doute des réponses absolument renversantes. C'est notre ami Botrel qui ouvre le feu.

Dans sa lettre, il se félicite « que la Bretagne soit en France, et ne trouve pas qu'il soit nécessaire de changer le jour de la fête nationale, qui est le 14 juillet. »

Botrel propose Duguesclin, La Duchesse Anne, La Tour d'Auvergne, Brizeux et... Cambromme (pour les blagueurs). « Mais, ajoute-t-il, à ces noms le Collège Bardique va bondir d'indignation. »

Et pour quel motif ?

« La Sainte Anne, termine Botrel, devrait être par excellence la Fête des Bretons. »

Il nous semble que Botrel n'a pas très bien saisi la nuance, ou plutôt qu'il a voulu rire... ce qui n'est pas défendu, de temps en temps, même lorsqu'on agit des questions graves...

Botrel est assurément dans le vrai lorsqu'il proteste contre l'abandon dont il n'est pas question du 14 juillet (anniversaire de la prise de la Bastille et de la chute de l'Ancien Régime). Au point de vue gaulois cette fête est nationale et symbolique, puisqu'elle signifie que ce jour-là le peuple, la masse, renversa la tyrannie franque et conquit de précieuses libertés.

Mais la contrepartie de l'avis du Chansonnier pêche fort en ce qu'elle jure avec la première.

Deux fêtes : le 14 Juillet et Sainte-Anne !

Nous avouons ne pas bien saisir le joint.

Si Botrel avait dit : « Comme Français fêtons Saint-Louis, et comme Bretons Saint-Judeaël, » cela eut paru soutenable.

Mais le 14 Juillet et Sainte-Anne !

Ou s'il avait dit :

« Comme Français, fêtons la prise de la Bastille, et comme Bretons la victoire de Ballon (Nominoë bat Charles de Chauve en 846), ou bien encore la victoire d'Auray (Montfort bat les Français de Charles de Blois en 1364 et rétablit la paix. »)

Voilà des souvenirs nationaux historiques du même ordre.

Si vous ne voulez pas fêter les victoires des Armes, choisissez un grand Nom, un nom populaire national, mais autant que possible évitez de mêler le domaine national-religieux au domaine national-historique et laïque. C'est ce dernier qui doit surtout nous guider pour le choix d'une fête Nationale.

Mettez-vous par exemple d'accord sur la personnalité du grand Pierre Landais, ministre du dernier de nos Ducs, François II, en 1470. Pierre Landais mérita le surnom de Défenseur du Peuple, grâce à lui l'industrie et les sciences du duché prirent un essor considérable. Ce fut d'ailleurs notre chant du cygne...

Si, cependant, vous jugez avec quelque raison que vos hommages doivent aller par dessus tout aux saints qui ont étonné le monde par leurs vertus, cherchez plus loin que les saints modernes : montez jusqu'au berceau de la Race, et choisissez non pas dans les Evêques, mais parmi les Moines, parmi ces grands Leaned, qui ont défriché le sol et surélevé l'âme populaire, les Gildas, les Gwenoel, les Hervé. Ceux-là méritent l'admiration de tous.

D'autres noms pourraient être cités encore, mais qu'on se hâte de décider quelque chose, et qu'on ne laisse pas traîner la controverse.

Il n'y aurait rien de tel pour mettre tout le monde d'accord que de nous imposer une Fête Nationale. Le Président de l'U. R. B. est un Breton intégral, qui saura faire un choix heureux en ménageant toutes les susceptibilités.

F. JAFFRENOU.

## ECHOS & NOUVELLES

### La ligne Roscoff-Southampton

Un nouveau service de steamers régulier entre Roscoff et Southampton vient d'être créé et fonctionnera à partir du 3 juillet prochain. Les voyageurs pourront y embarquer, les steamers de la compagnie étant toujours confortables.

Les expéditeurs de pommes de terre, choux-fleurs, oignons, œufs, beurres et autres produits, faisant parvenir leurs marchandises par ces steamers, obtiendront un accès direct aux principaux marchés de l'Angleterre.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Hamon, agent de la Compagnie London-South-Western, à Saint-Malo.

### La gabegie maritime

L'enquête se poursuit sur les gabegies et les gaspillages de la Marine, depuis le fameux ministère Pelletan. Il est reconnu que des fautes ont été commises, et que depuis 5 ans, rien n'a été fait pour les éviter.

Dans l'Echo de Paris, Marcel Hulin demande des sanctions sévères contre les responsables, mais cela c'est trop demander, puisqu'ils sont au Gouvernement.

### Clémenceau à Nice

La ville de Nice a élevé un monument à son enfant, Gambetta, qui se leva dans une époque troublée, et sut asseoir la République, dans une France épuisée par l'empire et la guerre.

Cette fête a été l'occasion pour M. Fallières de « boire à la prospérité des fleurs qui sont la parure de Nice. »

M. Clémenceau a fait entendre un grand discours plus philosophique que républicain. Comme d'habitude ce discours plein de périodes, de parallèles et de contrastes, a été un régal littéraire.

### Un évêque pour la C. G. T.

Monseigneur Mignot, archevêque d'Albi, interviewé par le Matin a déclaré qu'il était en principe partisan de la Confédération Générale du Travail.

Il a versé 500 francs au Comité de Grève pour venir en aide aux grévistes de Mazamet, dans son diocèse.

## Lettre ouverte sur le Bardisme

(Suite)

Où M. de Laigue voit-il que notre Pancelisme n'est qu'une forme de l'internationalisme ? A force de fêter, ajoute-t-il, « avec les sujets de S. M. le roi de Grande-Bretagne, d'Ecosse et d'Irlande, on finira par prendre le tout pour la partie et s'annexer complètement l'Albion. »

En admettant, ce qui est une fausseté et une sottise, que nous eussions pu tourner nos sympathies vers la puissance britannique nous ne serions que des anglophiles en puissance de devenir anglais, mais nullement des internationalistes. Je demande pardon à mes lecteurs d'insister sur de semblables calembredaines ; et je ne serais pas le qualifié de Sans-Patrie, que l'on nous donne, et qui n'est que le pléonasme du précédent, si ce terme plus concret dans sa forme brutale et vulgaire, n'était la suprême injure que les honnêtes gens jettent à la face des misérables grêdins de notre société contemporaine. Tous les bardes quels qu'ils soient, paysans, ouvriers, nobles et bourgeois, protestent avec la dernière énergie contre de semblables calomnies ; serviteurs d'une cause ardue, la lâcheté n'est pas leur fait, et ils ne permettront pas qu'on les confonde par jalousie ou maladresse avec les professionnels de la désertion, de la révolte et du drapeau dans le fumier !

Quant au Séparatisme qui laisse timidement percer le bout de son oreille en notre compagnie. M. de Laigue doit déjà regretter de l'avoir fait figurer en cette affaire ; car il réduit à néant, mieux que toutes les évidences et que tous les arguments, les vaines accusations d'internationalisme qu'il nous porte.

### Feuilleton du Journal "AR BOBL" 1

## LE MAITRE MAÇON

PAR Zénnide FLEURIOT

C'était après midi. A l'extrémité de l'une des rues hautes d'une ville de Bretagne était réuni un groupe d'ouvriers. Une bâtisse neuve s'élevait derrière eux, et le propriétaire employait en ce moment des gens de tous métiers : il y avait des plâtriers, des peintres, des menuisiers, des maçons. La soupe était mangée, et l'on causait, assis à l'ombre d'un mur commencé. La conversation s'était peu à peu animée ; il y avait, parmi les peintres, un nouveau venu, un beau parleur, que les apprentis appelaient le Barbu et qui révolutionnait tous ses paisibles compagnons. Le bonnet sur l'oreille, les mains dans ses poches, il discourait d'un air capable et disait des choses qui faisaient hocher la tête aux gens d'un âge mûr et ouvrir de grands yeux aux jeunes gens. C'est qu'il ne parlait

rien moins que de bouleverser le monde ; tout était mal, tout allait de travers ; on voulait museler le peuple, l'aplatir, le servir de toute jouissance. Il était vraiment grand temps que tout cela finit, qu'on envoyât promener le pape et les évêques, qu'on mit les riches et les successeurs de pauvres gens au pas. Naturellement, tous ceux qui possédaient étaient des gens entachés de tous les vices, et ceux qui n'avaient rien, les misérables, ornés de toutes les vertus. Vraiment, c'était irritant de voir les forts accabler les faibles, les riches accabler les travailleurs, les méchants accabler les bons ; car lui et ceux qui lui ressemblaient étaient tous bons.

— Tiens, voilà ce que valent les belles paroles ! dit tout à coup un maçon en accoutant sur son pouce durci les cendres de sa pipe ; je suis venu au monde un peu avant toi, mon petit, et j'en ai vu en haut comme en bas, d'une sorte et de l'autre. Il est facile de blâmer les gens, voix-tu ; reste à savoir si, à leur place, on ferait mieux qu'ils ne font. Tu cries après les riches, oui, pourtant, tu frottes travailler. Tu les appelles des feignants, des bons à rien ; si tu étais comme eux travaillerais-tu ? Nenni. Tout ça, mon garçon, est entaché de jalousie. C'est la mode à présent de lire des livres où il y a des choses à faire les hommes s'entre-dévoier, des livres où la jeunesse apprend à oublier son catéchisme et à traiter ses parents de radoteurs, des livres où ce pauvre monde est mis sens dessus dessous, les pieds en l'air, la tête

en bas. C'est un grand malheur ; car, enfin, parler n'est rien, et j'aime mieux une personne qui se baisse pour me tirer une épine du pied, qu'un bavard qui pleure sur mes misères, qu'il ne connaît pas bien. Parmi nous, il y a de la canaille comme partout, et celui qui n'a plus ni foi ni loi ne me paraît pas fameux pour conduire les autres.

— Vous êtes un encroûté, vous, Mathieu, répondit le jeune homme avec suffisance.

— C'est possible, reprit le maçon sans s'émouvoir ; mais j'ai la prétention de jouir de mon bon sens et de ne pas me laisser prendre aux propos en l'air avec des savants de ton espèce. Ce n'est pas par la haine et l'envie qu'on marche à l'amélioration des classes ouvrières. Si vous proposez quelque chose de raisonnable, on écouterait et l'on marcherait sans peur en avant ; car enfin, nous autres, ouvriers de la vieille roche, nous ne sommes ni plus bêtes ni plus poltrons que vous. Mais, bah ! les prôneurs sont, en général, des pillers de cabaret, des paresseux fleffés, des gens de sac et de corde, s'il faut le dire ; et qu'est-ce qu'ils nous enseignent ? Des choses qu'un père de famille se garderait bien d'enseigner à ses enfants. Selon eux, il faut désertir la cause du bon Dieu — à la fin, ça devient gênant de le servir — et vivre comme des bébêtes. Le beau conseil, vraiment !

— Un conseil qui, suivi, nous mènerait à être un peu les maîtres à notre tour,

dit le peintre en caressant sa longue barbe.

— Et combien de temps le serions-nous ? et comment cela irait-il ? Les gens sensés ne donnent plus dans vos idées de liberté et d'égalité. Belle liberté que celle qui nous baignent les révolutions ! Belle égalité que celle qui les suit ! Ecoutez un peu les anciens parler du passé, et tu m'en diras des nouvelles.

— Les anciens raïotent, dit superbement le peintre.

Les jeunes gens présents sourirent et regardèrent sournoisement le maçon, que cette raison suprême avait dû accabler. Il était demeuré fort calme et brossait tranquillement de la main droite la manche gauche de son habit, sur laquelle le soleil avait séché des taches de chaux et d'argile.

— C'est drôle, dit-il ; mais je comprends mieux leurs radotages que vos discours, je sais ce qu'ils veulent dire, je comprends leurs raisonnements. Vous, vous débattiez contre ce qu'on vous a appris à respecter et ce que nous respectons de notre propre volonté arrivés à l'âge d'hommes, et vous nous promettez des choses impossibles. Tant qu'il y aura pierre sur pierre en ce monde-ci, il y aura ceux qui commandent et ce qui obéissent. Demain, tu partagerais la terre en mille millions de morceaux, tu en donnerais un part à chacun ; dans un an il y aurait des riches et des pauvres, parce qu'il y aurait

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas été traités avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

Nous ne sommes pas séparatistes; et M. de Laigue, en se faisant l'écho de cette insinuation calomnieuse, parle, sans s'en douter, comme les blocards qui trambient de voir diminuer, même au profit de leurs bons amis les anglais, le joli patrimoine de gabegies électorales et fiscales qu'ils se sont constitués avec les morceaux ravautés à la diable des vieilles provinces françaises. Nous sommes des régionalistes purement et simplement, et, moins que quiconque, nous ne nous nourrissons de "chimères"!

fédéraliste? Cette opinion, on nous nous trompons fort, exclut complètement l'idée de monarchie. Notons quelques-unes des idées développées par M. Le Mercier. « Ce n'est pas à l'ancien Régime ni aux luttes des Chouans qu'il faut remonter pour renouer la tradition nationale mais avant l'annexion de notre pays au royaume. « La Bretagne a été persécutée par tous les régimes qui se sont succédés au pouvoir. « Nous envisageons avec joie la possibilité problématique d'une indépendance recouvrée. » Il faut un certain courage pour exposer des idées aussi « avancées » dans un journal des Deux-Sèvres!

Selu ama eun doare all muioc'h as-sur evit an holl. P'o deveso ar ier bihan pemzek pe ugent devez, merkit anezo en o zroad. Eur bloavez e c'hallo troc'h'i d'ezo ivin ar biz kenta, eur bloavez all troc'h'i iverid an eil biz d'ar re vo laouankoc'h; d'ar re ganet en trede bloavez c'houi droc'h'i ivin an trede biz, evelse na fa-ziot ket var oad ho ier; kement-se n'eo ket diez Ja ober ha n'eo tam danjerus evit ar ier. Ma kav-it gwelloc'h merkit anezo dindan o askell eicac'h n'euz tam plun ebéd. Eur pik, daou pe dri, gret gant liou du euz ar gwella a verko deoc'h o oad. An doare ma a zo c'hoaz gwelloc'h eget troc'h'i an ivinou.

En iliz Paulo d'an 12 a viz Mañ evid eoa Job ar Moullec. Ar pred a vo en Kerleo.

En Correctionnelle. — Le 14 avril, après midi, M. Louis Gourlet, administrateur d'Ar Bobl, se rendit aux guichets des Postes pour son service.

M. Pélicot, dit Janvrais, homme de Lettres, officier de l'Instruction publique, et secrétaire du Comité local Mascaraud, qui se trouvait au bureau supérieur, irrégulièrement d'auteurs, injuria M. Gourlet en lui disant: « Mouchard! vous nous mouchardez tous! sortez donc un peu avec moi sur la rue! »

M. Gourlet dédaigna de répondre à ces basses invectives. Il chargea M. H. Gassis, avoué, de porter l'affaire devant le tribunal correctionnel de Châteaulin.

Dans son audience du 29 avril, le tribunal a condamné par défaut le publiciste Janvrais à 25 francs de dommages-intérêts, 16 francs d'amende et aux dépens.

Tir. — Les membres de la Société de Tir sont avisés qu'une séance de Tir aura lieu au Stand dimanche 2 mai à 8 heures du matin.

Facteur. — M. Castrec est nommé facteur à Carhaix.

Crédit agricole. — M. Soulière, professeur départemental d'agriculture, a fait dimanche après-midi une conférence à la salle de la Mairie sur la Mutualité agricole. Il est regrettable que M. le Maire de Carhaix ait cru au début devoir exiger des convocations de certaines personnes qui se rendaient à la conférence. Les conférences agricoles sont toujours publiques. Nous devons à la vérité d'ajouter que, mieux informé, il a laissé tôt après libre accès à toutes les personnes présentes. Une caisse cantonale de Crédit Agricole a été ensuite fondée entre un certain nombre de cultivateurs.

Poullaouen. — M. Rohou, propriétaire à Poullaouen, est nommé 2<sup>e</sup> suppléant du juge de paix de Carhaix, en remplacement de M. Manche, démissionnaire.

Landeau. — Le 5 avril dernier, dernier, Dugay Yves, forgeron à Landeleau, vint devant chef Cadiou, forgeron au même lieu et se mit à lui adresser des insultes et lui cracha même au visage. Ensuite, d'un coup de poing, Dugay brisa un carreau. Cadiou a porté plainte à la gendarmerie. Dugay est condamné à 25 fr. d'amende.

Kastellnevez-ar-Faou. — La bascule publique. — A ce qu'il paraît, les bascules publiques de la région subissent actuellement une épidémie d'ataxie... locomotrice. Elles ne fonctionnent que péniblement, que boiteusement, lorsqu'elles ne marchent pas du tout, ce qui est la règle.

Un collaborateur signalait celle de Rostrenen, qui marque toujours du poids en moins; aujourd'hui, c'est celle de Châteaufort-du-Faou! Celle de Châteaufort et de ce dernier, c'est qui elle marque tantôt en plus, tantôt en moins, et tantôt zéro. La pauvre à l'organisme détraqué, il y a de cela longtemps déjà. Hélas, on ne s'occupe pas de la maladie. Les plus à plaindre sont les marchands de bestiaux...

Yeuu. — Vol. — Hervé Bernard, 40 ans, menuisier à Quémenven se trouvant dans l'écurie de l'hôtel, fut terrassé par les frères Boédéc et fut fouillé par l'un d'eux; un billet de 50 fr. lui fut soustrait et ils prirent la fuite. N'ayant pu obtenir son argent de Corentin Boédéc, Bernard a porté plainte à la gendarmerie, Boédéc est condamné à 2 mois de prison.

Avi aux amateurs. — On nous prie d'insérer textuellement: « Prière de mettre sur votre journal pour samedi celui qui désirerait avoir des leçons de boules s'adresser à Monsieur Picq Boule, rue du Rou-dou-hir au premier étage en descendant du ciel ouvert le lundi à 1 heure jusqu'à 5 heures du soir ainsi que le dimanche. Monsieur Picq Boule fenge directeur. Veuillez agréer Monsieur mes respectueuses salutations Le Menn François Bourg qui vous serrer cordialement. »

Plouyé. — Eun Tiegézad vel na veler ket stank. — Skriver ar d'omp; Katherine Guénéz a zo brema 91 vloaz. He mab, Kaourant Bernard, a zo 71 vloaz. Kaour Bernard a neuz eur verc'h, Marivon, hag a zo 46 bloaz.

Ar Varivon-ma he deuz eur verc'h 24 bloaz, Marianna Lagadec; houma, d'he zro, a zo o paouez genel kraouadur.

Katherine Guénéz a zo mam da 4 a baotred; mam-god da 14; mam-gun da 30; ha mammiou da unan.

Karnoet. — Téléphone. — Le Conseil Général des C.-du-N. a décidé l'installation du Téléphone au bureau de poste de Carnoet.

Rostrenn. — Ecole d'agriculture. — Le Ministre de l'agriculture a, par décret rendu le 16 courant, décidé la création d'une école pratique d'agriculture à Rostrenn.

Les Courses. — Les célèbres courses de Rostrenn auront lieu cette année le lundi 31 mai sur l'hippodrome de Langoat-trenk.

Langonnet. — Y a-t-il crime? — Un ouvrier de Langonnet se rendant à son travail, aperçut une tête humaine qui surnageait sur la rivière de l'Ellé à Plouray. Aidé de deux voisins, ils tirèrent le corps sur la prairie;

### Opinions libres

#### Les fêtes de Jeanne d'Aro à Rouen

Nous lisons dans la revue *Jeanne d'Arc*: « Les fêtes nationales organisées à Rouen par l'Union Jeanne d'Arc seront rehaussées cette année d'une manifestation patriotique de la Bretagne. »

La Bretagne par Richebourg et Pierronnik est intimement liée au souvenir de Jeanne d'Arc, elle viendra cette année à Rouen acclamer la Libératrice; véritable Pardon auxquels tous les Bretons voudront prendre part.

Le cortège des Bretons en leur riche costume national donnera un caractère particulièrement original à cette manifestation. »

Perinaik ou Pierronnik, on le sait aujourd'hui, n'a jamais existé que dans l'imagination de Quellien.

A un autre point de vue et bien qu'admireurs de l'œuvre de Jeanne d'Arc, nous ne voyons pas bien la nécessité d'englober de force la Bretagne dans toutes ces manifestations « patriotiques françaises » sinon à titre d'armoire (!) à cause des cortèges « en riche costume national qui donnent un caractère particulièrement original aux manifestations. »

Qu'on nous donne les noms des bardes qui chanteront à Rouen et qu'on nous dise quel avantage le mouvement breton peut tirer de là.

Un Breton de Paris.

### DANS LE RESEAU BRETON

#### Trains de marchandises.

Se rendant aux réclamations des voyageurs, la Compagnie économique a décidé la création d'un train de marchandises Carhaix-Guingamp à l'aller et au retour.

Il serait à souhaiter que cette mesure s'étendit à toutes les lignes.

#### Le 1<sup>er</sup> Mai

Voici le texte de la circulaire adressée par le Syndicat aux Employés :

Je soussigné, grade, entré à la société le, au traitement de, aujourd'hui de, déclare approuver les revendications soumises par le groupe de Carhaix du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, et m'engage sur l'honneur à les soutenir par tous les moyens et à cesser le travail si satisfaction ne nous est pas donnée, et ce, sur l'avis du Syndicat. Signature :

Très peu d'employés ont signé cet engagement.

Voici quelles revendications présentait le Syndicat, par la plume de son secrétaire le citoyen Bouguennec :

- 1. — Application d'une échelle de traitement variant de 1.000 à 2.700 par an.
  - 2. — 52 jours de repos par an.
  - 3. — Caisse de retraite.
  - 4. — Carte de circulation.
  - 5. — Journées de 10 heures aux cantonniers.
  - 6. — Conseil d'enquête : 3 ouvriers, 3 agents directeurs.
- Aucune réponse n'a été faite par la Direction.

### Labour-Douar

#### Oad ar ier

Eur ier pa z'eo mad da zovi, a c'hall rei epad he buez, da lavaret eo, epad nao pe zeg vloaz, c'houec'h pe seiz kant vi.

En eil hag en trede bloavez eo a ve ar muia viou gant ar ier, neuze eo e tal eta ar gwella. Goude he temp bloaz ar ier a zo dija koz; dovi a ra c'hoaz, mes dibri a ra muioc'h eged na dal ar viou a ro. Ar gwella tra da ober neuze eo lakat anezhi er pod da ober eur banne zouben. Ar roue Henri IV a felle d'ezan gwelot an dud d'ivar ar meaz euruz aoualc'h gwelout lakat eur ier bep sul er pod souben.

Penaoz gouzout oad eur ier? N'eo ket a dra zur, en eur zellet deuz he dent. Ar merc'hed gwiziek var ar meaz her goar heb dale; na gomeront ket eur ier goz evit unan iouanek. Liou an treid, ar skant zo var an treid-se, teoder hag hirder beg ar ier, a vir outo da fazia.

#### Ar c'houennat

E-kreiz miz mañ, labouri au an tiegeziou n'int ket skuizuz. Ar preder brasa goude ma vez hadet ar boued loned hag ar gwinnid, eo c'houennat, atao c'houennat. Echu eur park, eo mall komans eur park all; c'houennerien a vez klasket diouz an deiz, kerkoulz a diouz marc'hat. Ar rum kenta goust kerroc'h; ar rum all a ra falloc'h labour.

Ar mevellien zo bepred diesoc'h o dorc'hel. Goude ober komanant evit bloaz, e klaskont digareziou, evit tec'het kuit en hanv, evit ober komanant eost!

An neb a ra komanant eur miz, a die echi e viz; an neb a ra evit bloaz, a die echi e vloaz.

Bremai e teui ar foën, ha tost goude an eost.

Red eo d'an tiek hasta evit kempen mad e zour.

Eleiz zo nec'heto c'houennato farkeier ha nec'heto c'hoaz o veva hag o peao c'houennerien. Perak na gomeront hi ket c'houennerez dre loen? Gant eur c'houennerez vad, dreun tamiksec'hor an tiek a veui atao a-benn da netat e zour; ha pa vefe ker stank al louzeier en he bark hag ar bleo var e ben n'en deuz ezom da gavut nec'hamant ebet.

Evit kempen an douar gant ar c'houennerez, eo red e ve ar plantennou a rizennou ha da nebeuta eun troatad lec'hed etrezo.

Ar panez koulskoude ve re rouez, ma ve eun tretad etre ar rizennou; ha re rouez ha druz, o teout purliesha da vreina.

Mez an avalou douar, ar c'haol-saout ar c'haol-milan, ar betterabez, ar ruta-baga, an irvin dourek, n'eo tam re eun troadad hanter etre ho rizennou. Ar plantennou-ze oll zo eur blijadur, hag eun espern braz, netat dezo an douar gant ar c'houennerez.

Kalz tud a lij o diskoaz, hag a voutc'harz o klevet komz euz ar mekanikou da c'houennat! Gwechall ive e c'hoarzet pa gomanet euz an dornerezed!

Dre zunan z'euz c'houennered a bell-ze. Er bloas-ma, z'euz prenet eun all, a goust dek lur ha kant.

Ker, a lavaro lod. Mez, perak na deufe ket tri pe bevar anezek da brena bouting ar benvek ze?

An hini a labouromp ganti hon hunan zo eaz da ren, a droc'h al louzeier en dounder ma vez c'hoant, na stag ket a c'hriziou ouz e laonennou, a c'heller da lakat a visac'h kement ha ken nebeut ha ma kerer; dre an askellou bian zo outi an douar na c'holo ket ar plant bian; dre ma zer, mach'erru ne ve ket ar memez ledander etre ar rizennou, e klozar ar bemvek ken buan evel eur sizail! ha tremet al leac'h enk hen lezer da zigeri adare anezan e-unan.

Ar skrid-ma za dija 'hir, hag Ar Bobl n'e ket braz, koulskoude ar benvek-ma zo ken talvoudek, ma kartemp her gwelet kalz muioc'h anavezet en hor bro.

#### GWILLERM

#### AN DEMEZIOU

Eureujet eo vo : En iliz Plourac'h d'ar mouroz 4 a viz Mañ, Jakik Menez duz Karnoet gant an dimezol Fransouz ar Roc'h. Ar pred a vo en Balanou, Plourac'h.

En iliz Plougennevel d'ar mouroz 5 a viz Mañ, François Tanguy gant an dimezol Jozephine ar Chorr. Ar pred a vo en Kergrouas.

En iliz Plonevell d'an 11 a viz Mañ Youen Conner gant an dimezol Liz ar Floc'h. Ar pred a vo en Kergrouas.

En iliz Plougouar d'an 11 a viz Mañ August ar Rouz gant Liz Fyror. Ar pred a vo en Poutriou.

En iliz Plonevell d'ar mouroz 12 a viz Mañ Job Gwillerm gant an dimezol Marianna Jégoud. Ar pred a vo en Garzalan.

En iliz Poullaouen d'ar 26 a viz Mañ Fransou Riwal duz Kastolgal, Landelo, gant an dimezol Mari Uvoas. Ar pred a vo en Goskor, Poullaouen. Goutc'houennou mad d'hoell.

#### AR SERVICHOU-BRAZ

Servichou de ha bla a vo kanet : En iliz Lokar d'al lun 10 a viz Mañ evid eoa Gwillerm Collet. Ar pred a vo en Guorgonan.

En iliz Paulo, d'ar mouroz 25 a viz Mañ evid ropez onou Philomèno an Nost ha Mari ar Mochon. Ar pred a vo en Kerveo.

## Keleier

### Kerne-Uhel

#### KERAEZ

Courses de Penalan. — Les courses annuelles de Carhaix auront lieu le dimanche 16 mai sur l'hippodrome de Penalan. Un observatoire et des tribunes seront mis à la disposition du public moyennant 5 francs pour l'observatoire et 1 franc pour les tribunes. Les membres de la Société ont droit à des entrées de faveur.

Voici le programme des courses. A noter que le prix de la Ville de Carhaix, qui n'était jusqu'à présent que de 300 francs, est porté à 400 francs (3<sup>e</sup> course).

1<sup>re</sup> course. — Galop. — Prix du Gouvernement 500 fr. — Offerts par le Gouvernement de la République, dont 300 francs au premier, 150 fr. au second, 50 fr. au troisième.

Pour chevaux de 3, 4 et 5 ans de demi-sang, nés et élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Hennebont et de Lamballe. — Entrée: 10 francs. — Poids: 3 ans, 55 kilos. — 4 ans, 60 kilos. — 5 ans, 65 kilos. — Tout cheval ayant gagné un prix de 400 francs, portera 2 kilos de plus; plusieurs de ces prix, 4 kilos. — Distance: 3.000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 12 Mai, avant midi, chez M. Guivarc'h, trésorier de la Société, à Carhaix.

2<sup>e</sup> course. — Trot monté. — Prix du Département, de la Société d'Encouragement, pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, et de la société des courses de Carhaix: 1.000 francs. — Dont 300 francs offerts par le Conseil Général du Finistère, 300 francs par la Société d'Encouragement, pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, et 400 francs par la Société des Courses de Carhaix, pour poulains et pouliches de demi-sang âgés de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Hennebont et de Lamballe. — 600 francs au premier, 300 francs au second, 100 francs au troisième; les entrées jusqu'à concurrence de 50 francs au quatrième le surplus des entrées au premier.

Entrée: 10 francs. — Poids: 65 kil. — Tout gagnant d'une somme totale de 1.000 francs portera 2 kilos; de 2.000 francs 4 kilos; de 4.000 francs, 8 kilos. — Distance 3.000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 12 Mai, avant midi, chez M. Guivarc'h, trésorier de la Société, à Carhaix.

3<sup>e</sup> course. — Galop. — Prix de la Ville de Carhaix: 400 fr.; dont 300 fr. offerts par le Conseil municipal de Carhaix et 100 fr. par la Société des Courses; dont 300 francs au premier, 100 fr. au second, et les entrées, à concurrence de 50 fr. au troisième.

Pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Hennebont et de Lamballe. Les chevaux de pur sang porteront 5 kilos de plus.

Entrées: 10 fr. au fonds des courses. — Poids 58 kilos. — Distance: 2.000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 12 Mai, avant midi, chez M. Guivarc'h, Trésorier de la Société, à Carhaix.

4<sup>e</sup> course. — Trot monté. — Prix des Haras: 500 francs. — Offerts par le Gouvernement de la République, pour chevaux entiers et jumets de 4 et 5 ans, nés et élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Hennebont et de Lamballe.

300 francs et les entrées au premier, 150 fr. au second, et 50 fr. au troisième.

Entrée: 10 fr. — Poids: 4 ans, 65 kil. 5 ans, 70 kilos. — Tout gagnant d'une somme de totale de 1.200 francs portera 3 kilos; de 3.000 francs, 6 kilos; de 6.000 fr. 10 kilos. — Distance: 3.000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 12 Mai, avant midi, chez M. Guivarc'h, Trésorier de la Société à Carhaix.

4<sup>e</sup> course. — Prix de la Société Sportive d'Encouragement — Steeple-chase. — 600 francs offerts: 500 francs par la Société sportive d'Encouragement et 100 fr. par la Société des Courses de Carhaix, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, et n'ayant pas gagné 3.000 francs dans une même année. — Entrée: 10 francs.

450 francs au premier; 100 fr. au second; 50 francs au troisième. — Poids: 4 ans, 65 kilos, 5 ans et au-dessus 60 kilos.

Surcharge de 1 kilo 1/2 pour chaque somme de 500 fr. gagnée en steeple-chase dans l'année. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront: à 4 ans 2 kilos; à 5 ans et au-dessus 6 kilos. Les gentlemen recevront 3 kilos. — Distance 3.400 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 12 Mai, avant 2 heures du soir, 10, rue Treillard, à Paris.

Le pari mutuel fonctionnera sur l'hippodrome.

### Sauvons-nous nous-mêmes !...

L'un de nos abonnés, M. Bizard, avocat à Niort, nous écrit les réflexions suggestives que voici :

« J'ai étudié attentivement la composition de votre journal, mais de grâce augmentez l'importance de la partie rédigée en langue locale. On dirait que c'est presque timidement que vous imprimez du breton! Cette langue si belle, il faut à tout prix la conserver et pour cela lui donner la place d'honneur. »

Les idées modernes ont tellement cours, hélas, parmi nous, qu'on en est venu à penser que le breton imprimé dans les feuilles publiques c'est presque une faveur à faire à cette langue. Loin de là, très loin de là, malgré les Combes et les Clémenceau!

Que la Presse, puisqu'elle est tout à notre époque, proteste contre cette tendance en imprimant franchement un organe breton.

Dans le vôtre, la partie française devrait être réduite à quelques annonces, en courts articles. Le public à qui vous vous adressez n'a pas encore oublié le breton, Dieu merci, même quand certains croient sans doute céder aux belles manières ou dédaignant de le parler.

Il faut que cet ordre de chose cesse le plus tôt possible.

Les écoles, même libres, ont fait grand mal à la Bretagne. Elles ont tué le breton en mettant à la mode le parler français.

J'espère que vous voudrez bien entrer le plus possible dans ces vues importantes...»

Notre honorable ami préche, on ce qui nous concerne particulièrement, à des convertis. Tous les autonomistes et bien d'autres encore sont convaincus du principe qui met « Bretagne d'abord, » et si nous n'avons pas le journal populaire indépendant tout breton tant souhaité, ce n'est pas de notre faute, mais bien de celle du public.

Des Kerjégu, pour ne citer que ce nom, avec une partie de leur immense fortune, auraient pu relever à eux seuls la langue nationale. Leur activité les poussa dans autre voie.

Je crois bien que nous devons désespérer de voir jamais ce Sauveur. Raison de plus pour que nous essayions de nous sauver nous-mêmes!

### GLANES

Dans la Revue de l'Ouest, du 24 avril, journal tri-hebdomadaire paraissant à Niort, notre confrère Camille Le Mercier d'Erme, directeur de la Revue les Argonautes, publie une lettre fort intéressante en réponse à un compte-rendu de son volume Les Esails. Le Journal en question n'insère sa lettre que sous toutes réserves « étant donné nos théories séparatistes » et pour sauver la façade, il confie au Dr Le Fur le soin d'y répondre.

Le Docteur Le Fur, en homme prudent, analyse minutieusement son régionalisme pour s'efforcer de n'y découvrir aucun bacille d'autonomisme! Le Dr Le Fur expose les raisons qu'il a d'aimer la France. Il invoque le témoignage de M. de l'Estourbeillon. Mais celui-ci ne répondait-il pas à un interview du Nouvelliste de Bretagne du 22 février, qu'il était autonomiste et

on reconnu le noyé pour être un chaisier ambulante, Giverno âgé de 36 ans, il avait la figure tuméfiée, du sang au col de sa chemise et portait des traces de coups. Le parquet de Pontivy, prévenu, vint à Plou-ray, continué l'enquête commencée par les gendarmes. Giverno avait passé la soirée du dimanche de Pâques dans un débit voisin du lieu où on l'a trouvé noyé, il quitta ce débit assez tard et en état d'ivresse et depuis on ne l'a plus revu. Comment s'est-il noyé, Y a-t-il eu crime ? C'est ce que l'enquête essayera d'éclaircir.

SAINT-GUEN

Recette ruraliste. — M. Bouillé, sergent-major au 7<sup>e</sup> génie est nommé receveur ruraliste à St-Guen.

CALLAC

Un pendu. — Le nommé Louis Corbel, 26 ans, s'est pendu à la porte de son domicile, dans la nuit de lundi à mardi, 26 courant.

Acte de courage. — Le gendarme Doaré s'est précipité mercredi, jour du marché, au devant d'une voiture qui allait écraser le jeune Goarer, 4 ans. Celui-ci allait passer sous la roue : Doaré arrêta net le cheval, et l'enfant fut sauvé. Nos félicitations à ce brave soldat.

PLEVIN

Rixe. — A la suite d'une rixe, le nommé Trémour Le Deuff, de Plevin, a été à moitié étranglé par un certain nombre d'agresseurs que la justice recherche activement.

PAULE

Foire. — Favorisée par un temps superbe, la foire a obtenu un plein succès et les transactions ont été nombreuses sur toutes les catégories d'animaux.

Il y avait un bon choix d'animaux gras et vu les bons cours pratiqués, cultivateurs et marchands ont été satisfaits de leur journée.

Vol. — Dimanche soir, dans la nuit du 25 au 26 courant, des voleurs se sont introduits chez François Le Meur, au bourg, et ont emporté une somme de 100 francs environ, ainsi que des victuailles. Une enquête est ouverte.

Kerne-Izel

ARZANO

Mort du conseiller général. — M. Benjamin Jégo, conseiller général du canton d'Arzano, est décédé dimanche à l'âge de 65 ans.

D'un caractère indépendant, M. Jégo fut toujours un dévoué représentant des cultivateurs bretons.

PONT-AVEN

Rectification. — M. l'abbé Jaouen, vicaire à Pont-Aven, nous écrit :

« Je vous prie de vouloir bien rectifier dans votre journal le compte rendu inexact qui y a été publié. Il y a eu confusion. Les rôles ont été et seront interprétés par des jeunes filles. Le Patronage Saint-Joseph se compose de Jeunes Gens, et n'a pas à prêter son concours au Patronage des Jeunes Filles de Saint-Gwénolé.

Si la note bretonne n'y est pas, c'est très regrettable, mais il n'y est pour rien. Breizad eo, Breizad a vezo, Breizad a varzo. »

Nous donnons acte à M. Jaouen de sa déclaration catégorique. Il n'entend pas que son Patronage, qui est breizad, se solidarise avec les manières franchement anti-bretonnes et parisiennes du patronage des Jeunes Filles de Saint-Gwénolé, et nous l'en félicitons.

M. l'abbé Jaouen avoue que c'est très regrettable que la note bretonne n'ait pas été entrée au Patronage des Pont-Avennoises. On espère qu'il mettra l'influence dont il dispose à l'y faire pénétrer, et à faire comprendre aux pimpantes et toutes gracieuses filles du Pays-des-Moulins qu'il ne suffit pas, pour être qualifiée de Bretonnes, de se parer de beaux atours à paillettes d'or, qu'il faut encore parler breton et le répandre autour de soi.

Maria gouffe ar merc'hed taouank pegeñ brao a ve ar brezonek kanañ ho komzet dre ho ginoù, en em lakefent hardi a du gantan !...

MEILL-WERN

Recette ruraliste. — M. Le Brun, ancien maire, est nommé receveur ruraliste à Port-Launay.

Lenet « AR BOBL » gazette muis karek Kerneviz, a zo varahl kement tra a dremenn en Breiz-Izel.

Swened

OWENED

Assises. — La 2<sup>e</sup> session des assises du Morbihan s'ouvrira le lundi 7 juin à Vannes.

Treger

OWENGAMP

Un ancien commandant du 49<sup>e</sup> bravié viv. — Au cours d'un incendie qui a détruit le manoir de la Coquerie à Longueville (Manche) un ancien commandant du 48<sup>e</sup>, M. de Perthuis, propriétaire du manoir a péri héroïquement dans les flammes en voulant porter secours à une de ses domestiques.

Un très bon Conseil

Asthmatiques, calarheux, oppressés, employez la Poudre Louis Legras, dont parlent tous les journaux ; c'est le véritable spécifique de la suffocation. Ce merveilleux remède, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, dissipe instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de bronchites chroniques et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris

LES BRETONS ÉMIGRÉS

BAR-LE-DUC (Meuse)

Soudarded vthan Breiz-Izel. — An Aotrou Chéron, sekretour-a-stad en ministær ar brezel, a neuz great kalz evid ar soudarded abaoe ma 'z eo bet savet er plas-ze. Pleet a neuz deuz ar boued, hag a nevez zo, en deuz lakeet rei d'ar soudarded berlereier ha plueier.

An dehou diveza, a neuz kaset eul lizergel'h d'ar pennou korf-arme, evid pedi anezo da rei diduamantchou d'ar soudarded d'ar sul.

Bugale Breiz-Izel a zo o serviji Bro-C'hall en Bar-le-Duc, daou c'hant benag e maint ar bloa-ma, n'o deuz ket gortozet al lizergel'h-ze en em vod ha d'en em unani.

Eur Breizad kalonek, Louis ar Monot, a zo deut a-benn da zastum eur bochad euz en genvroiz, hag ar c'hronal en deuz roet droet d'ezan da brienta eur ganiri evito.

Pell deuz ar gear, ar Vretoned a oar en em domma an eil ouz egile ! Ra virint ar santimant vad-ze en o c'hall, eur wech dizro d'o bro !

BIBLIOGRAPHIE

Candidate Hermeland, idylle bretonne par Louis Le Roux. Carhaix Imp. du Peuple.

« Louis Le Roux, instituteur libre à Quintin, est, dit M. Alfred Carl dans l'exergue de cette idylle, un jeune poète au cœur généreux et tendre, qui chante la Bretagne et l'amour chaste et pur de ses habitants. »

Nous sommes heureux d'adresser à notre tour nos félicitations à ce poète breton qui se révèle par un coup de maître.

L'ouvrage est en vente chez l'Auteur, au prix de 0.25 franco, sur papier de luxe.

En souscription : 3 francs

BARZAZ TALDIR, volume de 450 pages, comprenant les poèmes et les chansons de TALDIR depuis 1902.

Préface du Barde Porte-Glaive H. de la Guichardière (Telen-Aour). On souscrit d'avance par simple carte de visite à l'Imp. du Peuple, Carhaix.

Vient de paraître, à 3 fr. 50 :

Le Breton en 40 leçons, par F. VALLÉE (Ab Hervé).

Cette méthode de 200 pages ne fait pas double emploi avec les grammaires. Elle est conçue sur un plan des plus modernes, imitant ce qui a été fait pour l'enseignement des autres langues vivantes.

Très pratique et très utile à tous. Adresser mandat à l'Imp. St-Guil-laume, St-Brieuc.

TRIBUNE DU TRAVAIL

On demande un chaudronnier, muni de bonnes références, pour l'atelier de LOCMINE.

S'adresser à M. le Chef d'exploitation des Chemins de fer du Morbihan, Gare départementale à Vannes.

Employé 50 ans, marié, père de famille, travaillant hors du pays, désiro revenir en Bretagne, et demande place chez négociant en vins, ou tout autre commerce. Écritures et travaux manuels. S'adresser au bureau du Journal.

BULLETIN des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

Graines potagères et fourragères Produits de première qualité

MAISON DE CONFIANCE Jérôme GUERNALEC, horticulteur

10, Avenue de la Gare CARHAIX (Finistère)

BULLETIN FINANCIER

A l'intérieur, le mouvement révolutionnaire est toujours inquietant ; on Orient, le succès des Jeunes Turcs paraît de nature à rassurer l'Europe. En conséquence, si l'on note de la faiblesse sur notre 3 0/0, les divers autres compartiments de la cote sont plutôt en reprise. Notre fonds national est à 97.30 ; 97.22 ; et même 97.40. La Caisse achète 48,000 francs de rente au comptant.

Progress des fonds russes : 5 0/0 4905 103.30 ; 4 1/2 0/0 4909 libéré 94.25 ; Turc 92.95 en avance ; Serbe meilleur à 81.70 Extérieure 99.20. Sociétés de crédit bien tenues. Banque de Paris 4630. Lyonnais 1245. Comptoir d'Escompte 712. Société Générale 665. Banque Franco-Américaine 484. Banque centrale mexicaine 430. Chemins espagnols lourds. Obligations 5 0/0. Chemin brésilien Victoria à Minas 440. Valeurs russes de métallurgie et de charbonnage à peu près inchangées. Rio 1842 ; Cuivre 1/4 de hausse. En Banque, Mines d'or calmes. Rand Mines 216.50. Obligations 5 0/0. Energie Industrielle 476.

NOVEL, 42 rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris Etudes de M<sup>e</sup> Henry GASSIS, avoué-licencié à Châteaulin, et de M<sup>e</sup> Emile LANCIEN, notaire à Carhaix.

Vente d'immeubles

en l'Etude et par le ministère de M<sup>e</sup> LANCIEN, LE LUNDI 24 MAI 1909

— I. à deux heures du soir. Un joli corps de ferme situé au village de Lannoënnec en PLOUGUER d'une contenance de 9 hectares 50 ares.

Mise à prix. . . . . 15.000 fr.

— II. à deux heures et demie du soir. Un corps de ferme situé au village de Garsallain en PLOUNEVEZEL d'une contenance de 3 hectares 50 ares.

Mise à prix. . . . . 4.500 fr.

— III. à trois heures du soir. PREMIER LOT

Au village de Clehelvez, en KER-GLOFF, deux emplacements de crèche, un courtill, une parcelle de terre labourable, une parcelle de terre à l'and, le tout d'une contenance d'environ 1 hectare 98 ares.

Mise à prix. . . . . 1.200 fr.

DEUXIÈME LOT

Au village de Quimilfern en KER-GLOFF.

Une maison en maçonnerie, sous ardoises, avec plancher à l'étage et toutes dépendances.

Mise à prix. . . . . 400 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> LANCIEN, notaire à Carhaix.

Pour extrait : L'Avoué poursuivant. H. GASSIS.

1-2 Avoué-licencié.

Etudes de M<sup>e</sup> Raymond DELAPORTE, docteur en droit, avoué à Châteaulin, et BLANCHARD, notaire à Poullaouen.

VENTE d'immeubles par

licitation, le vendredi 21 mai 1909, à une heure de l'après-midi devant M<sup>e</sup> BLANCHARD, notaire commis au bourg de Cléden-Poher.

Il sera procédé à l'adjudication d'immeubles sis au bourg communal de Cléden-Poher et dépendances on dix-sept lots comme suit et sur les mises à prix suivantes :

AU BOURG COMMUNAL DE CLEDEN-POHER Canton de Carhaix

Arrondissement de Châteaulin Finistère

PREMIER LOT

1. Une maison et une étable se joignant, les deux sous ardoises ; 2. Un hangar sous chaume ; 3. Et la partie midi du jardin après prélevement d'une largeur de douze mètres dans toute la longueur du dit jardin au côté nord, le tout d'un seul tenant et cadastré sous le numéro 462 r, section D.

Mise à prix . . . . . 5.000 fr.

DEUXIÈME LOT

Un Champ dit Letqn-Quinquits, numéros 446, 447, 448 et 449 de la section D, contenant soixante-seize ares quatre-vingts centiares.

Mise à prix . . . . . 4.000 fr.

TROISIÈME LOT

Liors-an-ty ou Liors-neves, terre labourable numéro 657, section D, contenant quatorze ares 10 centiares.

Mise à prix . . . . . 1.000 fr.

QUATRIÈME LOT

1. Prat-Quéré, pré avec petite portion de taillis, numéros 1244 et 1245 de la section D, contenant douze ares trente centiares ; et 2. Une autre pièce de terre dite Lannoë-Valaden, figurant au cadastre sous les numéros 1240 et 1241 de la section D, pour une contenance de soixante-deux ares quarante centiares. Mise à prix . . . . . 4.600 fr.

CINQUIÈME LOT

1. Une grande Maison de commerce ; 2. La maison à four avec four ; 3. Deux étables ; 4. Un hangar, le tout sous ardoises ; 5. Les droits de cour dépendant des bâtiments ci-dessus ; 6. Un hangar sous chaume ; 7. Et une portion de douze mètres de largeur au côté nord de Ar-Jardin, numéro 462 r, section D. Mise à prix . . . . . 6.000 fr.

SIXIÈME LOT

Parcou-blan, beau Verger, contenant trente-sept ares quatre-vingt centiares, numéro 181, section D. Mise à prix . . . . . 1.500 fr.

SEPTIÈME LOT

Autre Parcou-blan, également sous verger, numéro 182 de la section D, contenant trente-huit ares. Mise à prix . . . . . 1.500 fr.

HUITIÈME LOT

Un champ dit Parc-Quelen ou Parc-Chill, contenant quatre-vingt ares dix centiares, numéro 183, section D. Mise à prix . . . . . 1.500 fr.

NEUVIÈME LOT

Au Treuscoat En la commune de Cléden-Poher Tachen-Caron et Tachen-blan, terre labourable, aujourd'hui réunis et désignés sous le nom de Parc-blan, numéros 1115 et 1116, section B, contenant soixante-dix-neuf ares vingt centiares.

Mise à prix . . . . . 1.500 fr.

DIXIÈME LOT

1. Au bourg de Cléden-Poher Coat-Pont-Guéguen, taillis, numéro 306, section D, contenant douze ares soixante centiares ;

2. A Lesnévez En la commune de Cléden-Poher

Une pièce de terre dite Rospièrres ou Coat-Ty-Naour, numéro 1453 r, de la section D, contenant soixante-sept ares trente centiares. Mise à prix . . . . . 800 fr.

ONZIÈME LOT

Au lieu de Kerlaudraon En Cléden-Poher Parc-Louarn, numéro 899 de la section D, contenant soixante-douze ares quatre-vingt centiares.

Mise à prix . . . . . 1.200 fr.

DOUZIÈME LOT

Au dit lieu de Kerlaudraon Parc Kerlaudraon, numéro 1043, section D, contenant soixante-neuf ares dix centiares.

Mise à prix . . . . . 1.200 fr.

TREIZIÈME LOT

Au bourg de Cléden-Poher Parc-coat, dit aussi Parc-Charlotte, numéros 453 et 454 de la section D, contenant quatre-vingt-sept ares quatre-vingts centiares.

Mise à prix . . . . . 1.500 fr.

QUATORZIÈME LOT

Au bourg de Cléden-Poher Parc-an-hent dit aussi Parc-ar-toé, numéro 455 de la section D, contenant un hectare onze ares quarante centiares.

Mise à prix . . . . . 2.500 fr.

QUINZIÈME LOT

LA GARENNE. — Trois pièces de terre dites Coucholann ou Gouarnou-Pont-Lay, numéros 902 et 905 de la section B, contenant ensemble deux hectares quatre-vingt-six ares quatre-vingts centiares.

Mise à prix . . . . . 3.000 fr.

SEIZIÈME LOT

Aux dépendances du Lann Une autre pièce de terre dite Gouarn-Tambelle, d'une superficie de soixante-quinze ares.

Mise à prix . . . . . 800 fr.

DIX-SEPTIÈME LOT

Une métairie composée de bons logements et édifices au bourg de Cléden-Poher et de diverses terres aux dépendances dudit bourg, puis aux dépendances dit bourg, puis aux dépendances de Treuscoat et Botaval, en la même commune, le tout ci-après désignés :

1. Maison d'habitation ; 2. deux appentis ; 3. une grange ; 4. cinq étables, ces bâtiments sous couverture d'ardoises ; 5. les droits de cour dépendant des logements ci-dessus ; 6. un hangar sous chaume ; 7. l'aire à battre et l'issue à fourrage. Tous ces articles sont formés des numéros 650, 651 et 652 de la section D ; 8. Parc-lybaron, très beau verger, numéro 634 de la section D, contenant soixante-cinq ares vingt centiares ; 9. Parc-an-hent-bras, dit aussi Parc-foin, numéros 1099, 1100 et 1101 de la section B, contenant soixante-seize ares soixante centiares ; 10. Gouarn-an-hent-Bras plus connue sous le nom de Gouarn-Pravost, numéro 1097, section B, contenant cinquante-six ares trente centiares ; 11. Parc-quinquits mieux connu sous le nom de Parc-Gabriel, numéro 188, section D, contenant quatre-vingt-neuf ares quatre-vingt-dix centiares ; 12. Parc-Renchou dit aussi Renchou-Gabriel, numéros 1107 et 1108, section B, contenant un hectare seize ares quarante centiares ; 13. Parc-Menguen dit Parc-Pichon, numéros 1109 et 1110, section B, contenant quatre-vingt-quatre ares quarante centiares ; 14. Gouarn-toul-largaron ou Lann-Grall, numéro 1101, section B, contenant soixante-dix-neuf ares vingt centiares ; 15. Parc-Scabibourg ou Parc-Seiller-vras, numéro 1142, section D, contenant soixante-et-un ares soixante centiares ; 16. Prat-Plouët dit aussi Prat-Proust, numéros 158 et 159, section D, contenant trente-six ares ; 17.

Prat-Kergoat ou Gouarn-an-illis, numéro 265 section D, contenant vingt-trois ares cinquante centiares ; 18. Parc-baron ou Parbaron, numéros 1136 et 1137, section D, contenant quatre-vingt-quatorze ares quatre-vingt-dix centiares ; 19. Parc-fanchic, numéros 193 et 193 bis, section D, contenant quatre-vingt-sept ares ; 20. Et Gouarn-Treuscoat, numéro 1106, section B, d'une superficie de soixante-dix ares trente centiares.

Mise à prix . . . . . 26.000 fr.

Diverses clauses de réunion.

Pour tous renseignements, s'adresser au dit M<sup>e</sup> BLANCHARD, dépositaire du cahier des charges,

Pour extrait : BLANCHARD.

Etude de M<sup>e</sup> KERNÉIS, avoué à Morlaix

VENTE Par licitation judiciaire

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LOZAC'H notaire à Saint-Pol-de-Léon. Le lundi 24 mai 1909, à une heure de l'après-midi.

Arrondissement de Morlaix.

Premier lot. — Ville de Saint-Pol-de-Léon, rue Croix au lin, Une grande maison d'habitation à usage de commerce exploitée par les consorts Mahé.

Mise à prix, trente cinq mille francs, ct. . . . . 35.000 fr.

Deuxième lot. — Commune de Plouzévédé, La minoterie du Band, exploitée par les consorts Mahé, avec dépendances ; le tout contenant un hectare 12 ares.

Le chemin de fer de Plouescat à Landivisau peut traverser cette propriété.

Mise à prix, vingt deux mille francs, ct. . . . . 22.000 fr.

Troisième lot. — Ville de Roscoff, rue du Théven, bordant la mer, une propriété, consistant en maison, cour et jardin — Vue splendide sur le port de Roscoff.

Mise à prix, dix mille francs, ct. . . . . 10.000 fr.

Quatrième lot. — Rue du Théven, portion de jardin à prendre au couchant du lot ci-dessus — Vue magnifique sur le port.

Mise à prix, cinq mille francs, ct. . . . . 5.000 fr.

L'Avoué poursuivant. F. KERNÉIS.

Etudes de M<sup>e</sup> DELAPORTE, avoué à Châteaulin et MAHÉ, notaire à Callac

VENTE par licitation, le lundi 17 Mai 1909 à 10 h. 1/2 du matin, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MAHÉ, en un lot, d'immeubles aux dépendances de Penarvoas, en PLOUGUER, sur mise à prix de 3.200 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> MAHÉ. 1-2

Etude de M<sup>e</sup> Paul LE BOUAR, docteur en droit, notaire à Gourin.

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, Le jeudi 27 mai 1909 à 1 heure en l'Etude, Une petite Ferme à Cran Pipidic, en Gourin, de 4 hectares et d'un revenu de 210 francs.

Mise à prix. . . . . 12.000 francs.

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, le jeudi 3 juin 1909, à 1 h. en l'étude, une jolie propriété au Moulin-Neuf, en Motreff, au bord de la route nat. de Lorient à Roscoff.

Mise à prix. . . . . 6.000 francs. On traiterait de gré à gré

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, en l'étude, le jeudi 3 juin 1909, en deux lots, divers Immeubles situés en la ville de GOURIN occupés autrefois par la Gendarmerie.

1<sup>er</sup> Lot. — Une maison, avec cave, buanderie, water-closets, cour 5.500 fr.

2<sup>e</sup> Lot. — Une autre maison, avec cave en appentis et cour. . . 5.000 fr. On traiterait de gré à gré avant l'adjudication. Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> LE BOUAR.

Etudes de M<sup>r</sup> JAOUEN, notaire à Locarn et LE ROUX, avoué à Guingamp.

Vente

Par Licitation Judiciaire Le 10 mai 1900, à 1 heure de l'après-midi en la Salle de la mairie de LOCARN par le ministère de M<sup>r</sup> JAOUEN, notaire. Aux lieux et dépendances de la Boissière-Buis en Trébrivan. Une maison d'habitation, une cour, une crèche, une parcelle sous labour, d'environ 48 ares plantée de pommiers en pleine production, le tout appartenant aux Consorts Le Fers. Pour renseignements s'adresser à M<sup>r</sup> JAOUEN, notaire, dépositaire des Cahiers des charges. 23 (Pour extrait).

Etude de M<sup>r</sup> POSTOLLEC, notaire à Gourin

Adjudication volontaire Le dimanche 2 mai 1900, à 1 heure de l'après-midi, et en l'étude de M<sup>r</sup> POSTOLLEC, notaire à Gourin, il sera procédé à l'adjudication volontaire d'une maison, située rue Neuve, en la ville de GOURIN.

COMPRENANT : Rez de chaussée, Elage, Grenier, et Cour avec puits, d'une valeur locative d'environ 270 francs. Mise à prix. 3 000 fr.

VINS & SPIRITUEUX en GROS

S. PALIERN GOURIN (Morbihan)

M. Paliern, agent général de la Compagnie d'Assurances Le Soleil (Incendie, Vie, Accidents) 44, rue de Châteaudun, à Paris, pour la Haute-Cornouaille (cantons de Gourin, Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenon, Callac, Huelgoat et Châteauneuf-du-Faou), demande des sous-Agents dans chaque commune.

La Compagnie Le Soleil fondée en 1820, est une des plus anciennes et des plus sérieuses. Elle est une de celles dont le chiffre d'affaires est le plus élevé.

MAISON D'HABILLEMENTS pour Hommes Jeunes Gens et Enfants AUBERT-LE MOLLÉ "A. DUGUESCLIN" - Saint-Brieuc -

SUCCESSALE À CARHAIX MARTIN, Chapellerie Rue du Général Lambert

Toujours en magasin un grand choix de fournitures cédées avec des rabais considérables.

MACHINES A TRICOTER

de tous systèmes Apprentissage gratuit Facilité de paiement M<sup>me</sup> CORBEL 6, Rue Longue de Bourrette, 6 MORLAIX Voir les Modèles au Magasin

Teinturerie LE BIHAN-ROLLAND MORLAIX

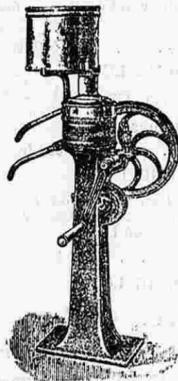
La Maison LE BIHAN-ROLLAND prévient les habitants de Carhaix et environs qu'elle a une Succursale dans cette ville, chez Mme HERVELEU, Epicerie, rue du Général-Lambert.

Tous Effets confiés à cette Succursale seront retournés franco dans le plus bref délai.

Désinfection à domicile Carhaix, Imprimerie du Peuple Le Gérant : Louis GOURLET.

Ecrémeuses "ECLAIR" la meilleure marque du Monde

Pierre ALLAIN Agréé de l'Union de France CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN CARHAIX

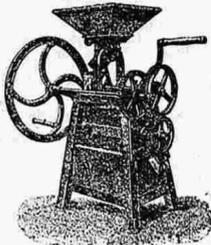


Armes et Cycles

MACHINES AGRICOLES

Machines à coudre

Articles de pêche



Moulins à grains avec Bluteur pour mouler et faire le pain chez soi

Pharmacie

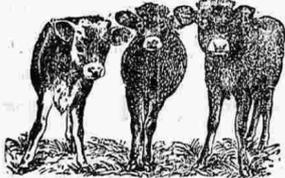
P. Ladouce

à QUIMPER

Quincaillerie

A. Tréanton

à LANDIVISIAU



LACTINA SUISSE

ALIMENT COMPLET POUR VEUX & PORCELETS

Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900

Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905

Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906

GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. - 23 ANS DE SUCCÈS

FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant - LYON

Usine électrique : Place des Charpennes.

DEMANDE DÉPOSITAIRES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS EN DÉPÔT CHEZ MM. Pharmacie P. BARON, à Carhaix

Pharmacie

G. Hahri

à QUIMPERLÉ

Pharmacie

E. Cheminant

à RENAY

MALADIES DE LA FEMME

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étire la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancres, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50, le quart 4 f. 40, les 3 fl. cont. mand. p<sup>o</sup> 10 f. 50, adressé à Mag. DU MONTIER, ph<sup>o</sup> 1, place de la Cathédrale, Rouen. (Notice et renseignements confidentiels gratuits).

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY car elle seule peut vous guérir

En vente chez M. BARON, pharmacien Carhaix

CONFECTION DE COSTUMES BRETONS

en tous Genres POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

Broderies ; Bragou-braz ; Guêtres ; Chapeaux ; Ceintures de cuir blanc

SPÉCIALITÉ DE TOILETTES DE DAMES A LA MODE DE PONT-AVEN

J. RAVALEC

CORAY (Finistère)

ECREMEUSES "ECHO"

11-13, RUE CHAUDRON, PARIS

SIMPLES SOLIDES DURABLES

Avec tel ou tel ou 2 pièces au choix des clients.

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Expos. de Catalogne 1888 sur Garantie

Modèle n° 1

Modèle n° 2

Les écrémeuses "ECHO" ont obtenu en 1904 LA PLUS HAUTE RECOMPENSE aux concours de BOURGON, CÉREUIL, CHALON-sur-SAONE, YVERHOUE, etc.

à commander par correspondance, on dépose le prospectus, le plus simple de tous les machines existantes.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Royal Windsor

LE CÉLEBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellucules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. - Vente toujours croissante. - Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. - Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

En Mairie de Carhaix, le

Henri BAVARD

Dentiste

2, Quai de Léon

MORLAIX

Horlogerie - Bijouterie - Librairie

Machines à Coudre NEWHOME

Auguste CROC

Rue Fontaine-Blanche

CARHAIX

ASSURANCES LE PHÉNIX

Bagues et Broches Photographies simili-smail sur Broches et Epingles de cravate Grand choix d'Articles de Première Communion GRANDE VARIÉTÉ DE BIJOUX POUR CORBEILLES DE MARIAGE

« BOUQUETS D'ORANGER »

NOUVEAUTÉ!

Charmants Petits Panneaux, imitation peinture à l'huile, pour ornementation de Salles, Salons, Bureaux etc. - La paire depuis 3 francs. - Je reproduis en panneaux de couleur n'importe quelle photo, paysage ou carto-postale. Voir les Modèles en Etalage

FINE REDEMPTOR ET MADÈRE BLANDY

(Spécialités)

ASSURANCES - VIE - INCENDIE - ACCIDENTS

Représentation de Vins et Spiritueux

Paul GOURLAOUEN

Au "Rendez-vous du Marché" - Rue Fontaine-Blanche

Carhaix (Finistère)

MACHINES À BATTRE EN BOUT ET EN TRAVERS, À MANÈGE & À MOTEUR. BROYEURS D'AJONCS. PRESSEURS & MOULINS À POMMES TANVEZ-LEVER & FILS USINES HYDRO-ELECTRIQUES DE LA TOURELLE ET DE PONT-EZER, GUINGAMP (CÔTES-DU-NORD)

Supériorité des Eaux-de-Vie

ANCIENNE MAISON E. ESSEUL, FILS

Du PENHOAT & BERNARD

PAIMPHEUF (Loire-Inférieure)

Objet de nombreuses récompenses en différents concours, de qualités incontestables, de grande finesse et d'un prix modéré, l'Eau-de-Vie Supérieure de cette Maison permet de remplacer avantageusement celles de crus réputés et d'un prix beaucoup plus élevé. Demandez Echantillons

Petra eo ar paz? Ar paz a ziskuez eo klanv ar shevent Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas anê kuit. Aliez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuzider. Ar Sirop Celtique a lak da grenchat hag a wella d'ar goull AR SIROP CELTIQUE a harz ar boan hag ive ar skuzider. E esa a zo e gemer. - E effejou a zo burzuduz braz. PRIZ 1 skood. - En gverz en holl apotikerezoù mad. Kaset franko evid mandat-post d'an Aot. MOREUL, Farmasian e Landerne.

Comptoir Agricole de Bretagne

V<sup>ve</sup> Ch. MARÉCHAL

21, BOULEVARD NATIONAL, à SAINT-BRIEUC

Ecrémeuse LANZ

La plus simple de toutes les écrémeuses

Brabants MELOTTE

les plus légers, les plus résistants

Semoirs RUD-SACK, les plus perfectionnés.

En magasin, tous instruments de première marque. - Catalogue franco.

En Mairie de Carhaix, le